

FO

LA FORCE SYNDICALE

MEEM
MINISTÈRE DE
L'ENVIRONNEMENT
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

MLHD
MINISTÈRE DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT DURABLE



Le 16 février 2017

LE 7 MARS 2017: **En grève et dans la rue !**

**L'occasion d'adresser un message aux acteurs
d'hier, d'aujourd'hui...et de demain !!!**

**HIER : la RGPP, la « modernisation de l'action publique » et la
réforme territoriale**

Ou comment :

- broyer des missions de service public et des emplois publics,
- rendre nos ministères « non-prioritaires » dans la durée et leurs agents victimes expiatoires de plans sociaux qui n'osent dire leur nom.

**AUJOURD'HUI : PPCR, RIFSEEP, création de la « DRH de
l'Etat », CPA, fusions de SG de DDI, nouveau transfert de
personnels vers le ministère de l'Intérieur, poursuite des
restructurations/réorganisations dans nos services et
Etablissements...**

En cette fin de mandat, ce gouvernement n'aura pas fait qu'expédier les affaires courantes!

Il poursuit méthodiquement la casse de nos services, de nos emplois et de nos statuts.

**ET DEMAIN : Remise en cause du statut général et des statuts
particuliers ? Poursuite du transfert de missions aux collectivités,
aux agences et vers le privé? Transformation des Préfets en DRH
locaux ?**

Alors **pour peser sur la construction de leur avenir**,
aux côtés des agents hospitaliers et territoriaux,
les agents des MEEM/MLHD sont appelés
à la grève et à la mobilisation le 7 mars 2017 !

Pour :

- ➔ **L'arrêt de la politique d'austérité menée**, se traduisant sur l'ensemble des services et établissements de nos ministères
- ➔ **L'arrêt des réorganisations perpétuelles de services**, avec ses corollaires, les suppressions d'effectifs, les mobilités forcées et les abandons de missions
- ➔ Retrouver les moyens **de réaliser les missions de nos ministères**
- ➔ **L'abandon du PPCR et du RIFSEEP**, tandem destiné à individualiser les rémunérations, faire des économies dans la durée et affaiblir les statuts particuliers
- ➔ **L'abrogation du CPA** partie majeure de la loi travail combattue dès son origine par Force Ouvrière
- ➔ **Le maintien de la gestion des personnels dans le cadre d'une DRH ministérielle**
- ➔ **Un rattrapage intégral du pouvoir d'achat** par une augmentation de 8 % du point d'indice et l'attribution de 50 points d'indice supplémentaires
- ➔ **Une véritable amélioration des grilles indiciaires** offrant de réels déroulements de carrière

 Nous vous invitons à relayer largement cet appel à la mobilisation auprès des personnels, et à contacter les UD FO de vos départements pour vous aider à participer aux manifestations.